

Objet Forte tension d'approvisionnement pour les spécialités à base de linézolide 600 mg, comprimé

Mise à disposition d'unités de la spécialité importée LINEZOLID ACCORD 600 mg filmomhulde tabletten, initialement destinées au marché des Pays Bas.

Madame, Monsieur,

Votre Pharmacien vient de vous délivrer une ou plusieurs boîte(s) de la spécialité :

**LINEZOLID ACCORD 600 mg filmomhulde tabletten
initialement destinée(s) au marché des Pays Bas,**

avec cette lettre, et une copie de la notice de la spécialité **LINEZOLIDE ACCORD 600 mg, comprimé pelliculé** commercialisée en France.

Cette situation s'explique par la mise à disposition par le laboratoire ACCORD HEALTHCARE FRANCE SAS de boîtes de cette spécialité initialement destinées aux Pays Bas compte tenu des difficultés d'approvisionnement en France de comprimés de linézolide dosés à 600 mg.

Cette spécialité importée est strictement identique à la spécialité **LINEZOLIDE ACCORD 600 mg, comprimé pelliculé** commercialisée en France [y compris un même nombre de comprimés par boîte (10 comprimés)].

Cependant nous attirons votre attention sur des différences entre ces deux spécialités :

-Le conditionnement (boîte, étiquetage, notice) des boîtes importées étant celui destiné au marché des Pays Bas, les mentions sont rédigées en hollandais.

-Les mentions spécifiques à la France ne figurent pas sur l'étiquetage des boîtes importées.

Aussi les pictogrammes présents sur la boîte de la spécialité habituellement commercialisée en France (pictogrammes « grossesse » et « conduite automobile ») ne sont pas mentionnés sur les boîtes importées, cependant ils s'appliquent également à cette spécialité.

A ce titre, nous rappelons que ce médicament ne doit donc pas être pris au cours de la grossesse sauf si cela est conseillé par votre médecin. Si vous êtes enceinte ou si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament

Ce médicament peut entraîner des vertiges ou des troubles de la vision. Dans ce cas, ne conduisez pas de véhicule et n'utilisez pas de machine. Gardez à l'esprit que si vous ne vous sentez pas bien, votre aptitude à conduire des véhicules ou à utiliser des machines peut être diminuée

Nous vous précisons qu'ACCORD HEALTHCARE FRANCE prend en charge l'exploitation de la spécialité importée, notamment l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations éventuelles.

Information médicale

Le service d'information médicale et de pharmacovigilance d'Accord Healthcare France reste à votre entière disposition pour toute question par email : pharma-france@accord-healthcare.com ou par téléphone : 03.20.40.17.70 (Touche 2).

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice.

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de

Déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

En restant à votre entière disposition pour toute demande d'information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.

Thibaut DESQUEMACK
Pharmacien Responsable